

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 AVRIL 2021 A 19H00

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué et constitué, s'est réuni sous la présidence de Nicolas JOUVE, Maire.

Présents : Nicolas JOUVE, Sébastien JOUVE, Chantal HERRAULT, Jean-Camille LARROQUE, Antoine BENEZY, Jean-François MELOT

Représenté : -

Absent : Marlène NEIGE (excusée)

Secrétaire de séance : Chantal HERRAULT

Date de convocation : 22 avril 2021

1-Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2-Approbation de la modification des statuts de Haute Corrèze Communauté relative au transfert de la compétence « autorité organisatrice de la mobilité » (AOM)

Vote pour modification des statuts à l'unanimité.

3-Convention Assurance Santé et Dépendance

Proposition de partenariat entre AXA et la municipalité permettant à l'assurance de contacter les administrés qui, dans ce cas, pourront bénéficier de 25 % de réduction. Partenariat renouvelable tous les ans. Aucun coût pour la commune, aucun engagement à ce que des administrés deviennent clients. Madame Catherine MOULY MONTEIL contactera les personnes intéressées pour un devis personnalisé.

Vote : pour : 4 contre : 0 abstention : 2

4-Questions diverses

- ◆ Défibrilateur : Sébastien Jouve a contacté Marc-Antione SALLAS à HCC. Celui-ci lui a conseillé d'attendre l'automne pour permettre la recherche d'un organisme qui interviendrait pour l'entretien des défibrillateurs dans les communes de HCC. Par ailleurs, le regroupement de commandes pourraient permettre de meilleurs prix.
Le coût moyen est d'environ 1200€. Une hypothétique subvention de la Région pourrait atteindre 25 % du prix du DAE.
- ◆ Finalement, la fibre sera bien enterrée en même temps que la conduite d'eau venant de Monestier.
- ◆ Sébastien demande à M. Mélot où il en est avec sa recherche de boulanger. Celui-ci répond que l'on pourrait peut-être acheter une machine à pain.
Magalie Féral, dans le public, informe de la possibilité pour elle de rapporter du pain d'un producteur du groupement auquel elle adhère. Elle fera passer une info plus précise sur les différents produits proposés.
- ◆ M. Mélot se porte volontaire pour repeindre la grille du cimetière.

- ◆ Jean-François Bénézy nous incite à négocier avec le Syndicat des Eaux de Bort, pour conserver la gratuité de l'eau du cimetière, tout en installant éventuellement un compteur pour que cette eau ne soit pas comptabilisée dans les fuites. Sinon leur demander un raccord direct avec le château d'eau.
- ◆ M. le maire demande à Jean-François Bénézy s'il veut bien désherber l'allée principale du cimetière avec son désherbeur thermique. Nicolas s'engage à ce que la commune lui paie le gaz nécessaire. Jean-François accepte. Pour les petites allées, le désherbage se fera manuellement. JF Mélot se propose.

Fin de séance